



Mairie
de
Chaumont-sur-Tharonne

Cadre réservé à l'administration

Date location : _____

Nom locataire : _____

Attestation assurance :

Chèque d'arrhes 50%, Espace Tharonne

Solde de location, Espace Tharonne

Chèque caution :

Chèque caution ménage :

COMMUNE DE CHAUMONT-SUR-THARONNE

CONTRAT DE LOCATION

- ESPACE THARONNE
- SALLE DES ASSOCIATIONS
- GALERIE DU CAQUETOIRE

-
- Contrat de location (à retourner)
 - Règlement intérieur (à garder)

CONTRAT DE LOCATION

ENTRE :

Monsieur le Maire de la commune de Chaumont-sur-Tharonne, d'une part,

ET :

Nom, Prénom :

.....

Code postal _____ Ville

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ ou ____ / ____ / ____ / ____ / ____

E-Mail :@.....

D'autre part.

DESIGNATION PRÉCISE DES LOCAUX UTILISÉS :

Monsieur ou Madame,

.....
Sollicite l'autorisation d'utiliser la salle communale : *Cocher la case correspondante*

ESPACE THARONNE, rue du Bois Fraisier (Maximum 300 personnes)

Salle complète Bar seul Exploitation commerciale

SALLE DES ASSOCIATIONS, rue De Vouzon (Maximum 50 personnes)

GALERIE DU CAQUETOIRE, Place Blériot (Maximum 25 personnes debout, 15 personnes assises)

Du au

En vue d'organiser

NOMBRE DE PARTICIPANTS ATTENDUS :

TARIF ET CONDITION DE PAIEMENT :

- Selon la délibération du Conseil Municipal, le tarif de la location est fixée à €

- Pour l'Espace Tharonne, les arrhes non remboursables : Versement de 50% du montant de la location, à verser à la signature du présent contrat, à l'ordre du Trésor Public. Solde du paiement à la remise des clés.

- Un chèque de caution à l'ordre du Trésor public de :

800€ pour l'ESPACE THARONNE 500€ pour la SALLE DES ASSOCIATIONS 500€ pour la GALERIE DU CAQUETOIRE
à joindre à la présente convention. Cette caution sera restituée après l'état des lieux sortant, si aucun dégât n'a été constaté.

- Un chèque de caution ménage à l'ordre du Trésor Public de :

160€ pour l'ESPACE THARONNE 100€ pour la SALLE DES ASSOCIATIONS 100€ pour la GALERIE DU CAQUETOIRE
à joindre à la présente convention. Cette caution sera restituée après l'état des lieux sortant, si le ménage a été effectué correctement.

PIECES A FOURNIR AU DEPÔT DU DOSSIER

- Le contrat de location dûment rempli et signé ;
- L'attestation d'assurance mentionnant la date de l'événement ;
- Une pièce d'identité au nom du locataire ;
- Un justificatif de domicile au nom du locataire.
- Les chèques mentionnés ci-dessus.

MESURE DE SECURITÉ :

- 1- Seul le locataire est responsable de la mise en œuvre des moyens d'alerte et de secours de l'établissement, dont il reconnaît avoir pris connaissance.
- 2- En cas d'incendie, le locataire doit immédiatement faire évacuer la salle et appeler les pompiers au **18**.

ASSURANCE :

Le locataire reconnaît avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées au cours de l'utilisation de la salle mise à sa disposition. Cette attestation est à joindre à la présente convention.

RESPONSABILITÉ :

Dans l'exécution de la présente convention, seule est engagée la responsabilité de l'organisateur. La présence d'un représentant de la commune n'est pas obligatoire pendant l'occupation des locaux.

RESTAURATION – TRAITEUR :

- 1- Le locataire s'engage à prendre un traiteur agréé ou dispensé d'agrément par la Direction Départementale des Services Vétérinaires.
- 2- En cas d'apport d'aliments préparés par ses soins ou par le traiteur, le locataire dégage le Maire et la commune de toute responsabilité en cas d'incident ou d'intoxication alimentaire.

VAISSELLE :

La location de salle ne comprend pas la fourniture de batteries de cuisine, de vaisselle, de couverts ni de verres.

TÉLÉPHONE :

L'usage du téléphone est limité au contact des urgences.

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement de location des salles communales de la commune, joint au contrat de location et s'engage à le respecter et à l'appliquer.

Le locataire atteste de la conformité des informations communiquées, dans le présent contrat.

Fait à Chaumont-sur-Tharonne,

le

Accord de la commune,

Nom, Prénom du Locataire

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le Maire,

.....